



Section IDF Ouest : 15 rue Feydeau – 2^{ème} étage - 75002 PARIS - BC : 111-80
☎ : 01 42 95 14 74 ☎ : 01 42 95 11 16 / e-mail : folclidfouest@gmail.com

BONNE ANNEE 2014

Janvier 2014
FLASH INFO n°37
DR Trocadéro-Plaine Monceau

**Paternité et retraite****Les nouveautés 2014**

Au 1^{er} janvier 2014, les pères d'enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2010 peuvent demander à leur caisse de retraite de la Sécurité Sociale de récupérer 4 trimestres de retraite. Ceux-ci étaient auparavant automatiquement attribués à la mère. Ils ont 6 mois pour le faire après le 4^{ème} anniversaire de l'enfant.

Parce que la parentalité c'est le partage...

**Continuez à nous solliciter pour
qu'ensemble nous améliorions
nos conditions de travail**

CONDITIONS CLP

Concernant la tarification CLP, une note de procédure concernant la conformité sur l'ouverture et le fonctionnement des comptes du personnel précise que : « Les conditions CLP ne peuvent bénéficier de décote. En revanche, l'unité peut toujours appliquer aux CLP les conditions appliqués à la clientèle de particuliers, y compris les décotes tarifaires habituellement consenties à la clientèle de particuliers relevant du même segment, et dans le respect des délégations. Dans ce cas, aucune décote supplémentaire liée au statut de CLP ne peut s'ajouter. Les titulaires de comptes CLP peuvent bénéficier des opérations tarifaires promotionnelles réservées à la clientèle de particuliers. Dans ce cas, aucune décote supplémentaire liée au statut de CLP ne peut s'ajouter ».

Lors de précédents CE, la Direction nous a répondu que les CLP ne pouvaient pas bénéficier des mêmes offres que la clientèle en raison de leur statut CLP et des règles de l'URSSAF.

La Direction nous confirme que pour être en phase avec la position de l'URSSAF, cet article devra être modifié.

Pour FO un client CLP est un client comme un autre mais pas pour la Direction.

MSI

Les MSI seront annoncées semaine 7. **FO** vous rappelle que tous les collaborateurs doivent être reçus et que la distinction entre la MSG et la MSI doit être faite lors de l'annonce.

Formation ETMI

Les délégués **FO** ont demandé une formation sur le poids de la monnaie, la posture et les gestes à adopter dans les enceintes techniques. La Direction nous informe que ce sujet est en cours d'étude et que des préconisations vont être communiquées aux personnes concernées.